

ÉPARGNE SOLIDAIRE : L'ENGAGEMENT DE SNCF RECOMPENSÉ

SAINT-DENIS, LE 5 DÉCEMBRE 2018

Le 4 décembre, le Trophée de « l'impact social et solidaire » a été décerné à SNCF pour son engagement dans l'épargne salariale solidaire, lors de la cérémonie des Trophées C&B.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'INSERTION ET DE LA CITOYENNETÉ

Cette distinction vient saluer l'engagement de SNCF en matière d'épargne salariale solidaire. Celui-ci s'inscrit dans la continuité de son utilité sociale et de sa responsabilité sociétale et complète l'action de la fondation SNCF et de sa filiale SNCF Développement en faveur de l'insertion et de la citoyenneté, et contre l'exclusion.

25 MILLIONS D'EUROS INVESTIS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

SNCF investit aujourd'hui 25 millions d'euros dans l'économie sociale et solidaire (l'ESS) en soutenant financièrement les entreprises à forte utilité sociale, dans toutes les régions. C'est le cas par exemple de l'entreprise Simplon, qui forme des personnes éloignées de l'emploi aux métiers du numérique, ou encore le groupe Chênelet, qui aide à l'insertion sociale et professionnelle dans le domaine de l'éco-construction.

Ce résultat est le fruit d'une volonté de l'entreprise de proposer davantage de fonds solidaires à ces salariés. Là où en 2016, le Plan d'épargne de Groupe (PEG) ne comptait qu'un seul fonds solidaire, il y en existe aujourd'hui trois sur un total de quatre fonds ouverts à la souscription. Parmi eux figure notamment un fonds trésorerie solidaire que la SNCF est la première entreprise à proposer.

UN PARTI PRIS QUI REMPORTE L'ADHÉSION DE TOUTE L'ENTREPRISE

Ce choix d'investissement est partagé avec les salariés et les représentants du personnel. Associées, dès l'origine, à la réflexion sur cette orientation de l'épargne salariale, plusieurs organisations syndicales ont manifesté leur adhésion. Pour tous, l'épargne salariale solidaire et les réalisations qui en découlent apportent rejoignent des valeurs collectives et individuelles.

« Ce prix est une fierté collective pour les équipes RH, mais aussi pour les deux organisations syndicales CFDT et UNSA qui nous ont suivis. La dimension RSE de cette récompense fait bien écho à la raison d'être de SNCF. À l'échelle du groupe, cette démarche vient renforcer l'action de la [Fondation SNCF](#) et de [SNCF Développement](#), pour former une politique sociale cohérente », souligne Valérie Séguy.

CONTACT PRESSE

01 85 07 89 89 – servicepresse@sncf.fr



À PROPOS DU GROUPE SNCF

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises avec 33,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017, dont un tiers à l'international. Avec son socle ferroviaire français et riche de son expertise d'architecte de services de transport, le Groupe emploie 270 000 collaborateurs dans 120 pays. Son objectif est d'être la référence de la mobilité et de la logistique en France et dans le Monde. SNCF couvre 6 grands métiers : SNCF Réseau (gestion et exploitation du réseau ferroviaire français), les Mobilités quotidiennes (Transilien en Île-de-France, TER en régions et Keolis en France et dans le monde), le Voyage longue distance (TGV inOUI, OUIGO, Intercités, Eurostar, Thalys, OUIBUS, etc. et la distribution avec OUI.sncf), SNCF Gares & Connexions (gestion et développement des gares), SNCF Logistics (transport et logistique de marchandises au niveau mondial avec notamment Geodis, Fret SNCF et Ermewa) et SNCF Immobilier (gestion et valorisation des actifs immobiliers et fonciers).

+ Pour en savoir plus, [sncf.com](https://www.sncf.com)